GÉNÉRALE & TECHNO



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) – RECYCLAGE

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 9 juillet 2025

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable :** Renouveler le certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- **Objectifs de formation :** maintenir et actualiser les connaissances du Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Formation réglementaire.

DURÉE / LIEU

1 jour (7h) / CFPPAF de Mirecourt

ORGANISATION

Formation qualifiante de 7 h :

- Sessions possibles toute l'année en fonction du nombre de participants : nous contacter

Modalités pédagogiques : apport théorique, démonstration et exercices pratiques

Taux de satisfaction*: 100%

** pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)*

STRUCTURE

- **La journée (8h30-12h / 13h30-17h) :**
 - Accueil et présentation des stagiaires
 - Retour sur le vécu et les expériences liées au secourisme (intérêt et questions posées par les stagiaires)
 - Révision du plan d'intervention à l'aide de mise en situation le plus réaliste possible
 - Actualisation des compétences en matière de prévention
 - Présentation éventuelle de nouveau dispositif de sécurité, de nouveaux Équipements de Protection Individuelle (EPI)
 - Réforme ou modification de certains gestes, questions diverses
 - Révision des gestes à l'aide de cas concrets (avec pratique par les stagiaires) :
 - Protéger / Examiner / Alerter
 - Saignements abondants
 - RCP + DAE
 - PLS
 - Malaises
 - Brûlures
 - Fractures
 - Prévention des risques dans le milieu forestier
 - **Évaluation** lors de mise en situation
 - Bilan de la formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- **Notre responsable de formation à contacter :** M. LOYER
- **Accessibilité : personne en situation de handicap :** contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE/Mme COURTOIS DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

Avoir validé le certificat SST il y a moins de 2 ans (formation initiale ou recyclage).

CONDITIONS DE PRISE

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFPPA

CFPPA de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfppa.mirecourt@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr

EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif :

- 140€/participant soit 20€/h/participant
- **Une trousse de secours est donnée à chaque participant en fin de formation**

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
 Ex : OCAPIAT, Transitions Pro…

Chefs d'entreprises agricole ou forestières :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
 Ex : VIVEA, FIF PL…

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

** frais à votre charge.*

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFPPA

CFPPA de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfppa.mirecourt@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr